



DOSSIER GTB ET RÉGULATION

THIERRY CHAMBON, directeur général d'Energisme,
et **STÉPHANE BOLLON**, directeur général délégué

«LE BUT DE LA GTB N'EST PAS D'ANALYSER OU DE REPORTER»

Au travers de la solution N'Gage, Energisme assure la collecte et l'analyse automatique des données multi-fluides de toutes provenances, et ce à très grande échelle.

«À l'échelle du bâtiment, les données de consommation et environnementales vont jouer un rôle majeur dans la gestion énergétique des bâtiments. L'utilisation d'un système de GTB et de management énergétique favorise l'optimisation des dépenses en énergie, améliore l'efficacité énergétique d'un parc immobilier et assure la sécurité des occupants», rappelle Energisme. Mais il ne s'agit que de la première étape. Recenser toutes les données disponibles, mettre en place des connecteurs pour les récupérer et les «nettoyer», les homogénéiser en les convertissant dans les mêmes unités, puis dans les mêmes formats afin qu'elles puissent communiquer entre elles... Et là, la donnée peut commencer à être utile. «La GTB n'est qu'une source de données parmi d'autres, souligne Thierry Chambon. Ce qui est intéressant avec les GTB, c'est qu'elles vont de facto être rendues obligatoires via le décret Bacs. Un décret qui arrive assez tardivement car il est la transposition d'une directive européenne de 2010...» Pour rappel, les bâtiments tertiaires neufs sont concernés par le décret Bacs si le permis de construire est déposé un an après la publication du décret, soit à partir du 21 juillet 2021. Il impose de mettre en place un système d'automatisation et de contrôle des bâtiments, d'ici le 1^{er} janvier 2025. Il concerne tous les bâtiments tertiaires non résidentiels, pour lesquels le système de chauffage ou de climatisation, combiné ou non à un système de ventilation, a une puissance nominale est supérieure ou égale à 290 kW.

DÉCRET BACS VS DÉCRET TERTIAIRE

«Dans ce cadre, celui qui est responsable est le propriétaire, et non l'occupant ou l'utilisateur, ce qui représente une dissymétrie par rapport au décret tertiaire. Il est donc important que les propriétaires comprennent que lorsqu'ils commencent à entamer une réflexion autour du décret tertiaire, ils ne peuvent pas le faire sans anticiper les obliga-

tions du décret Bacs. Sinon, le risque est de créer un nouveau silo de données qui ne pourront pas communiquer avec les données liées au décret Bacs. Choisir un prestataire pour le décret Bacs, et il faut s'assurer que ce prestataire est réellement capable et qu'il est dès à présent en capacité de traiter de la donnée en provenance d'automates». Les obligations du décret Bacs induisent de mettre en place une intelligence qui peut prendre la main sur les installations du bâtiment. Et pour ce faire, il faut avoir conscience que la donnée n'est pas quelque chose de simple ! «Il faut être capable de récupérer les données mais aussi de donner des ordres aux automates, qui ne sont pas forcément des GTB. Car le but de la GTB est de contrôler et d'automatiser, mais pas de prendre de la hauteur de vue sur la façon dont fonctionne le bâtiment.» Ce que permet de faire une solution comme N'Gage, qui peut par exemple anticiper une consommation et les besoins de travaux d'amélioration dans le cadre d'une maintenance prédictive, basée sur des algorithmes de prédiction. «N'Gage est la suite applicative dédiée à la supervision multi-fluides à très grande échelle, permettant notamment la maintenance prédictive mais aussi le suivi des CPE, par exemple, pour un grand nombre de cas d'usages, indique Stéphane Bollon. Loamics, commercialisé par notre filiale du même nom, est le moteur data qui fait fonctionner N'Gage. La solution permet un traitement industrialisé des données, depuis leur collecte jusqu'à leur usage.» Et cette vue d'ensemble permet aussi de détecter lorsqu'il y a un problème avec une GTB, ces dernières étant souvent utilisées uniquement comme des outils en soi. «Les automates et les GTB sont des outils importants mais il ne faut pas que l'outil cache le but, conclut Thierry Chambon. Le but est de disposer de toutes les données nécessaires pour réduire les consommations d'énergie. La couche supérieure de la supervision ne remplace pas du tout la GTB mais apporte une intelligence complémentaire permettant de réaliser d'avantage d'actions pertinentes.» ●



Et cette vue d'ensemble permet aussi de détecter lorsqu'il y a un problème avec une GTB, ces dernières étant souvent utilisées uniquement comme des outils en soi. «Les automates et les GTB sont des outils importants mais il ne faut pas que l'outil cache le but, conclut Thierry Chambon. Le but est de disposer de toutes les données nécessaires pour réduire les consommations d'énergie. La couche supérieure de la supervision ne remplace pas du tout la GTB mais apporte une intelligence complémentaire permettant de réaliser d'avantage d'actions pertinentes.» ●